



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Courrier

Question écrite n° 50906

Texte de la question

M. Martin Malvy appelle l'attention de M. le ministre delegue a la poste, aux telecommunications et a l'espace sur les consequences de la reforme concernant l'organisation de la distribution du courrier dans les zones rurales fragiles. Dans certaines communes, la disparition de quelques emplois, voire de un ou deux, meme s'il ne s'agit que de transferts, revet une importance que les services centraux, decideurs, n'imaginent pas. Le regroupement des preposes n'etant justifie, ni par une amelioration de la distribution, ni par celle des horaires de levee du courrier, il lui demande de reconsiderer cette reforme pour les departements classes en zone de revitalisation rurale et de la subordonner dans ces departements a l'accord prealable des maires des communes concernees, ainsi que toutes les propositions visant a modifier en personnels et heures d'ouvertures le fonctionnement des bureaux de poste.

Données clés

Auteur : [M. Malvy Martin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50906

Rubrique : Poste

Ministère interrogé : télécommunications et espace

Ministère attributaire : télécommunications et espace

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2012